

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE,
DE LA PROTECTION DES
CONSOMMATEURS ET DE
L'AGENDA NUMERIQUE

du

MERCREDI 17 JUIN 2020

Matin

COMMISSIE VOOR ECONOMIE,
CONSUMENTENBESCHERMING
EN DIGITALE AGENDA

van

WOENSDAG 17 JUNI 2020

Voormiddag

De openbare commissievergadering wordt geopend om 10.16 uur en voorgezeten door de heer Stefaan Van Hecke.

La réunion publique de commission est ouverte à 10 h 16 et présidée par M. Stefaan Van Hecke.

Les textes repris en italique dans le Compte rendu intégral n'ont pas été prononcés et sont la reproduction exacte des textes remis par les auteurs.

De teksten die in cursief zijn opgenomen in het Integraal Verslag werden niet uitgesproken en steunen uitsluitend op de tekst die de spreker heeft ingediend.

01 **Vraag van Robby De Caluwé aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "De vernietiging van stocks in de vleesverwerkende industrie" (55004990C)**

01 **Question de Robby De Caluwé à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "La destruction de stocks dans l'industrie de la transformation de la viande" (55004990C)**

01.01 **Robby De Caluwé** (Open Vld): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, zeker in het begin van de coronacrisis heeft de vleesverwerkende industrie problemen gehad met stockbeheer. Door het wegvallen van de horecaleveringen aan scholen, broodjeszaken die geen producten meer nodig hadden en de stilgevallen export is de industrie een aanzienlijk aandeel van haar klanten kwijt. Daarenboven konden een aantal bestellingen die klaar stonden niet geleverd worden, bijvoorbeeld omdat ze voorzien waren voor promotieacties die bij het begin van de coronacrisis werden verboden. De klant wilde die bestellingen niet meer en betaalde er niet voor, terwijl de bedrijven er manuren en verwerkingskosten hadden ingestoken. Andere klanten lieten weten slechts een deel van de openstaande facturen te zullen betalen en de rest te spreiden over een langere periode. Nog anderen betaalden gewoon niet.

Dit heeft geleid tot stocks van producten met een beperkte houdbaarheidsdatum. Bijgevolg werd een aanzienlijk deel ervan vernietigd. Dat is puur financieel verlies voor de sector, maar blijft ook ethisch een jammerlijke zaak, gelet op de ambities om voedselverliezen en -verspilling tegen te gaan. U herinnert zich de resolutie die we vorige week op dat vlak hebben goedgekeurd. Een voor de hand liggende suggestie om dit probleem op te lossen is een schenking aan voedselbanken, maar ook daar verneem ik dat deze piste niet altijd haalbaar is. Aangeboden stocks werden soms geweigerd door voedselbanken omdat ook zij de aangeboden producten niet konden verwerken. Ook daar speelt de beperkte houdbaarheidsdatum een rol.

Mijnheer de minister, ik heb een viertal vragen voor u. Heeft u een zicht op de financiële gevolgen van de vernietiging van stocks in de vleesverwerkende industrie voor de betreffende bedrijven? In welke mate werden er stocks vernietigd? Welke gevolgen heeft deze problematiek gehad op de werkgelegenheid en activiteit van deze bedrijven uit de sector? Ten slotte, welke initiatieven neemt u om een dergelijke vernietiging van stocks tegen te gaan en niet-leverbare producten naar caritatieve initiatieven toe te leiden zoals voedselbanken, of bij gebrek daaraan naar de reststroom voor diervoeding?

01.02 **Minister Denis Ducarme:** Mijnheer De Caluwé, de sector van de vleesverwerking werd inderdaad getroffen door de gevolgen van de COVID-19-crisis, net zoals veel andere economische sectoren. Het gaat

zonder twijfel om de zwaarste crisis die ons land meemaakte sinds de Tweede Wereldoorlog.

Zoals u weet, heeft de regering snel een reeks steunmaatregelen genomen voor alle getroffen sectoren. Ook de gewesten hebben bijgedragen aan de ondersteuning van onze economie via de vele hefboomen waarover zij beschikken.

De regering heeft bovendien onlangs een reeks nieuwe maatregelen genomen om de getroffen ondernemingen te helpen. Het gaat dan om de verlenging van het overbruggingsrecht tot eind augustus, met de mogelijkheid van verlenging tot eind december, de mogelijkheid om een beroep te doen op economische werkloosheid en het uitstel of de vrijstelling van verschillende fiscale en sociale lasten. De ERMG blijft daarnaast ook de economische gevolgen voor de sector monitoren en zal de regering in voorkomend geval nieuwe maatregelen voorstellen.

Met betrekking tot de voedselhulp heb ik 6 miljoen euro vrijgemaakt voor de OCMW's en de voedselbanken om hen toe te laten voedingsmiddelen en basishygiëneproducten aan te kopen. Deze uitzonderlijke hulp komt boven op de middelen die elk jaar worden vrijgemaakt door de federale overheid voor de aankoop van levensmiddelen in het kader van het Fonds voor Europese hulp aan de meest behoeftigen (FEAD) in aanvulling op de Europese middelen.

Er bestaat natuurlijk geen belemmering om de sector van de vleesverwerking, net als andere dienstensectoren, bij deze steun te betrekken. Ik heb al contact opgenomen met FedeV om mij een reeks concrete voorstellen in deze zin te doen.

01.03 Robby De Caluwé (Open Vld): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, u haalde het terecht aan, heel wat sectoren zijn zwaar getroffen, onder andere de vleesverwerkende industrie. Ik ben ook heel blij met de genomen initiatieven om alle bedrijven te ondersteunen. U hebt een aantal initiatieven opgesomd die door de federale regering en de regionale regeringen zijn genomen. Die helpen zeker en vast om deze sector te doen overleven.

Ik ben ook blij dat u in een budget van 6 miljoen euro hebt voorzien voor uitzonderlijke extra hulp, boven op de reguliere hulp via het Fonds voor Europese hulp aan de meest behoeftigen. Dat is een goede zaak, voor de mensen die het sowieso reeds moeilijk hebben, maar het zal vast en zeker ook helpen voor deze zwaar getroffen industrie.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

02 Vraag van Erik Gilissen aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "De impact van de opschorting van de graanexport in Rusland" (55005558C)

02 Question de Erik Gilissen à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "L'incidence de la suspension de l'exportation céréalière par la Russie" (55005558C)

02.01 Erik Gilissen (VB): *Op 27 april verscheen volgende bericht: "Rusland schort de uitvoer van verschillende soorten graan (tarwe, rogge, gerst en maïs) op tot en met 1 juli. Dat heeft het Russische ministerie van Landbouw zondag aangekondigd. De beslissing dreigt de al hoge prijzen nog meer te doen toenemen en valt niet in goede aarde bij internationale organisaties."*

Ondertussen hebben enkele andere nabijgelegen landen ook hun graanexport beperkt. Hierdoor wordt de ongerustheid over voedseltekorten en hogere prijzen verder aangewakkerd.

Rusland is wereldwijd de grootste exporteur van tarwe en één van de grootste producenten en uitvoerders van graan.

Welke impact zal deze Russische exportbeperking hebben op de voedselvoorziening en prijzen in ons land? Welke maatregelen zullen er genomen worden om een nadelige impact zo veel mogelijk te beperken?

02.02 Minister Denis Ducarme: Mijnheer Gilissen, de Russische beslissing veroorzaakt geen grote verstoringen op de Europese graanmarkt. Volgens de FAO zou de mondiale graanmarkt immers in balans blijven ondanks de effecten van de gezondheidscrisis door COVID-19.

De wereldgraanproductie zou in 2019-2020 meer dan 2,4 % hoger liggen dan in het vorige seizoen. De

prognose voor de wereldwijde productie van tarwe blijft 763 miljoen ton. Dat is 30,9 miljoen ton meer dan in 2018 en bijna evenveel als het geregistreerde record in 2016, namelijk 765 miljoen ton.

Wat de Belgische handel met Rusland betreft, merken wij dat België nauwelijks graan invoert uit Rusland. In 2019 was dat minder dan 0,3 % van het totale volume van de graaninvoer.

Kijken wij naar de prijzen op de wereldmarkt en de Europese markt, dan kende de koers van zakken tarwe op de termijnmarkt van Rouen midden april een stijgend verloop. Sindsdien verloor de koers echter terrein na het verbeteren van de klimatologische omstandigheden. Op dit moment kent deze koers een dalende trend. De prijzen voor maïs kennen bovendien een aanzienlijke daling door de forse daling van de productie van bio-ethanol.

Wij blijven in contact staan met de Europese commissaris, de heer Wojciechowski, om zo goed mogelijk te anticiperen op elk risico voor de sectoren die het zwaarst door de crisis worden getroffen.

Wij blijven de evolutie van de koersen op de landbouwmarkt ook zeer aandachtig volgen. Ik heb onlangs een brief gestuurd naar de FAO met de vraag dat ook zij aandachtig blijft voor de evolutie van de situatie en ons op de hoogte houdt.

02.03 Erik Gilissen (VB): Mijnheer de minister, bedankt voor uw antwoord.

Ik ben blij dat de Belgische markt niet ernstig verstoord werd, dat dit geen grote impact heeft gehad op onze Belgische voedselvoorziening. Dat staat in contrast met producten zoals mondmaskers, waarbij onze afhankelijkheid van het buitenland wel wat problemen heeft veroorzaakt.

Gelet op onze import- en exportafhankelijkheid, denk ik dat wij vooral naar onze binnenlandse productie moeten kijken. Wij mogen onze eigen bedrijven ook niet beconcurreren met goedkope import uit het buitenland. Op het vlak van het overschot aan vleesproductie zou de import van extra vlees uit de Mercosur-landen onze eigen bedrijven alleen maar meer onder druk zetten. Ik hoop dan ook dat snel de nodige initiatieven genomen kunnen worden om onze eigen bedrijven nog wat extra te ondersteunen.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

03 Vraag van Frieda Gijbels aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "Mercosur en de impact op de kippenkwekers" (55005916C)

03 Question de Frieda Gijbels à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "Le Mercosur et son impact sur les éleveurs de volaille" (55005916C)

03.01 Frieda Gijbels (N-VA): *Enige tijd geleden stelde ik u een vraag m.b.t. het vrijhandelsverdrag tussen de EU en MERCOSUR en de impact hiervan op de (export van) Belgische kippenkwekers.*

In uw antwoord hierop stelde u toen dat de precieze impact op de Belgische uitvoer op dat moment moeilijk in te schatten was, en dat het afwachten was op de resultaten van de impactstudie van de FOD Economie, dewelke in het voorjaar van 2020 verwacht werden.

In dat opzicht stel ik me heden volgende vragen:

1. Is de impact op het Belgisch economisch weefsel in het algemeen en de Belgische kippenkwekers in het bijzonder ten gevolge van het vrijhandelsverdrag met MERCOSUR nu bekend?

2. Heeft u EU Commissaris Wojciechowski ondertussen al ontmoet? Zo ja, wat is het resultaat van deze ontmoeting?

M.b.t. de mobilisering van financiële middelen ten gunste van de landbouwsectoren die getroffen zouden worden door het akkoord?

M.b.t. het cocktaileffect van pesticiden en de strikte toepassing van de Europese sanitaire en fytosanitaire voorschriften op de producten van de Mercosur?

M.b.t. de garanties voor onze volksgezondheid en voedselveiligheid, onze consumenten, onze familiale landbouw en ons leefmilieu?

3. Hoe zit het met het financieel steunpakket tot 1 miljard euro? Hoe zal dit worden verdeeld?

03.02 Minister Denis Ducarme: Mevrouw Gijbels, de FOD Economie informeert mij dat de cumulatieve Mercosur-impactstudie zich nog steeds in de afrondingsfase bevindt.

Brazilië is een van de voornaamste uitvoerders van gevogeltevlees naar de Europese Unie. Het is evenwel mogelijk dat de geplande vervanging van de invoerrechten het Braziliaanse gevogeltevlees nog competitiever maakt.

Ik heb onlangs een brief aan commissaris Wojciechowski gestuurd. Ik heb hem, net zoals ik bij zijn voorganger had gedaan, gevraagd alle financiële middelen in te zetten ten gunste van de landbouwsector die door het akkoord met de Mercosur-landen wordt getroffen.

Ik bevestig u bovendien dat het fonds van 1 miljard euro, exclusief voorbehouden voor de landbouwsector, zal kunnen worden aangesproken via de GMO-verordening in geval van een sterke verstoring van de landbouwmarkt. Het gaat echter om een gewestelijke bevoegdheid.

Inzake de pesticiden werden de Europese sanitaire regels niet versoepeld. Bovendien voorziet het akkoord, in lijn met het voorzorgsbeginsel, in de mogelijkheid voor de Europese instanties om de import van Mercosur-producten te schorsen, indien zij een risico voor de gezondheid van de consument vormen.

Er blijven evenwel een reeks lacunes bestaan in de Europese reglementering, met name wat het containereffect betreft. Het gaat daarbij om het gecumuleerde effect van meerdere pesticiden die apart genomen de toegelaten normen respecteren. Ik heb EFSA en de Europese Commissie opnieuw geïnterpelleerd en gevraagd om rekening te houden met dat element. Het is immers bekend dat de landen van de Mercosur, en vooral Brazilië, belangrijke gebruikers van pesticiden zijn.

Ik heb reeds de gelegenheid gehad om u mijn persoonlijk standpunt te geven over het akkoord. Ik meen dat het geen toereikende garanties biedt, noch voor de gezondheid van de consument, noch voor de naleving van de internationale engagementen voor het milieu, noch voor de bescherming van onze familiale landbouw. Het zal natuurlijk aan de volgende regering zijn om een standpunt in te nemen en aan de verschillende bevoegde assemblees om het verdrag al dan niet te bekrachtigen.

03.03 Frieda Gijbels (N-VA): Mijnheer de minister, ik noteer dat u zelf ook de lacunes ziet. Wij moeten het gecumuleerd effect van pesticiden op de volksgezondheid heel goed bewaken. Ik vind het goed dat u uw Europese collega's hierover hebt geïnterpelleerd en ik reken erop dat dat ook in de toekomst gebeurt en dat het dossier goed opgevolgd wordt, opdat de volksgezondheid niet in gevaar wordt gebracht en oneerlijke concurrentie voor de eigen landbouwers wordt tegengegaan.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

04 Vraag van Frieda Gijbels aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "De impact van de COVID-19-crisis op de varkensvleessector" (55005914C)

04 Question de Frieda Gijbels à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "L'impact de la crise du coronavirus sur le secteur de la viande porcine" (55005914C)

04.01 Frieda Gijbels (N-VA): *Geachte meneer de minister, de Belgische varkenssector werd zwaar getroffen door de coronacrisis, die bovenop de al bestaande moeilijkheden ten gevolge van de Afrikaanse varkenspest kwam.*

Beide crisissen hebben de vraag naar varkensvlees enorm doen dalen, terwijl het aanbod quasi onveranderd blijft. Door de Afrikaanse varkenspest zijn onze varkensvleesexporteurs niet in staat om hun producten naar verre bestemmingen, waaronder China, te exporteren. Dit in tegenstelling tot exporteurs in andere Europese landen (zoals Nederland, Duitsland, Frankrijk en Spanje), die niet door de ziekte getroffen werden. Desondanks werd ook in deze landen ondertussen een substantiële prijsdaling ingezet, ten gevolge van de zware concurrentie in Azië vanuit de VS, waar de prijzen van de varkens gekelderd zijn. Hierdoor dienen Europese producenten zich noodgedwongen opnieuw steeds meer terug te plooiën op de Europese markt en aldus onderling te concurreren, hetgeen resulteert in substantiële dalingen van de verkoopprijs van varkensvlees.

De aanvoer van varkens wordt in ons land bijgevolg systematisch uitgesteld omdat de slachthuizen geen geschikte afzetkanalen meer vinden voor hun producten. Het verdwijnen van de vraag uit horeca en de

foodservice in zowel binnen- als buitenland n.a.v. de coronacrisis werken de opstapelende verliezen nog verder in de hand.

In dat opzicht stel ik me de volgende vragen:

- *Is er zicht op de concrete impact van de coronacrisis en de Afrikaanse varkenspest op de varkenssector?*
- *Welke (structurele) steunmaatregelen voorziet de overheid momenteel voor de varkenssector? Komen er nog steunmaatregelen bij? Zo ja, welke?*
- *Wordt dit probleem ook op Europees niveau aangepakt (bv. private opslag)? Is er overleg met de eurocommissaris voor Landbouw?*
- *Komen onze eigen bevoorradingsketens in het gedrang?*

04.02 Denis Ducarme, ministre: Monsieur le président, j'imagine que les parlementaires ont la possibilité de renvoyer à leurs questions écrites séparément, les unes après les autres, ou alors à toutes leurs questions en une fois, et que le ministre répond à l'ensemble de ces questions également en une fois, ce qui, en soi, ne pose pas de problème.

Mevrouw Gijbels, ik kom aan uw vraag over de impact van de COVID-19-crisis op de varkensvleessector. Zoals andere landbouwsectoren is de varkensvleessector getroffen door de gevolgen van COVID-19. De Afrikaanse varkenspest die de everzwijnen trof, heeft een belangrijke impact gehad op deze sector, een situatie die des te onrechtvaardiger was omdat de sector volledig gezond bleef.

Terwijl de Belgische extra-Europese uitvoer van varkensvlees sterk is afgenomen vanaf eind 2018, is het totaal cijfer stabiel gebleven en zelfs licht gestegen in 2019, in vergelijking met 2018.

De sluiting van de horeca en de kantines als gevolg van de lockdown, die absoluut noodzakelijk was door de pandemie, heeft daarentegen een andere belangrijke impact gehad. De karkasprijs is gedaald met 19 % en de biggenprijs met 42 %. De huidige prijs ligt echter nog steeds boven het gemiddelde van de afgelopen vijf jaar.

Zoals de andere getroffen sectoren geniet de varkenssector van alle steunmaatregelen genomen op federaal niveau. Ik denk met name aan het overbruggingsrecht, aan de faciliteiten voor de betaling van sociale bijdragen of nog aan economische werkloosheid.

Daarnaast blijft de ERMG de economische gevolgen van de huidige crisis monitoren en zal hij, indien nodig, nieuwe maatregelen voorstellen aan de regering. Volgens mijn informatie zijn de bevoorradingsketens in elk geval niet bedreigd omdat het aanbod hoger blijft dan de vraag op de Europese markt.

De Europese Commissie nam op 27 april een pakket uitzonderlijke maatregelen om bepaalde landbouwsectoren te ondersteunen naar aanleiding van de COVID-19-crisis. De varkenssector zat daar niet bij.

De GMO-verordening over de gemeenschappelijke ordening van de markten laat evenwel toe om onder bepaalde voorwaarden tussen te komen op de markten van verschillende sectoren, waaronder ook de varkenssector. Het beheer van dit steunmechanisme valt echter onder de exclusieve bevoegdheid van de gewesten.

04.03 Frieda Gijbels (N-VA): Mijnheer de minister, ik dank u voor het antwoord. Ik wil nogmaals oproepen om zoveel mogelijk aan te dringen op een regionaal embargo voor de varkensvleesproducten. Meer dan 90 % van de varkensboeren bevindt zich op Vlaams grondgebied. De everzwijnenproblematiek bevindt zich vooral in het Waals Gewest. Hoe meer landen we kunnen overtuigen om naar een regionaal embargo te gaan of om het embargo op te heffen, hoe beter. Daarvoor rekenen wij op uw onderhandelingen.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

05 Question de Gilles Vanden Burre à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "Les mesures de soutien de nos forains dans le contexte de la crise du COVID-19" (55005949C)

05 Vraag van Gilles Vanden Burre aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "De steunmaatregelen voor de kermisexploitanten in het kader van de COVID-19-crisis" (55005949C)

05.01 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, parmi les travailleuses et travailleurs qui sont durement impactés par la crise du COVID-19, il y a les forains.

Depuis le confinement de notre pays, les activités privées et publiques à caractère culturel, social, festif, folklorique, sportif et récréatif sont interdites. Les forains espèrent compter sur une reprise en automne, même si certaines provinces étudient la possibilité d'autoriser certaines attractions foraines dès cet été.

En tant qu'indépendants, les forains peuvent bénéficier du droit passerelle, qui a été prolongé.

Monsieur le ministre, outre le droit passerelle, envisagez-vous des dispositions spécifiques pour ce secteur particulièrement touché? Je pense notamment au report de crédits ou à l'autorisation de certaines activités durant l'été en fonction de la situation sanitaire.

Vous avez reçu plusieurs courriers de la part du secteur, qui souffre particulièrement et qui est très inquiet.

05.02 Denis Ducarme, ministre: Monsieur Vanden Burre, en tant que ministre des Indépendants et des PME, je souhaite que tout le monde puisse se remettre au travail le plus rapidement possible. Mais la santé reste notre priorité et ce déconfinement doit s'opérer en veillant à respecter un certain nombre de conseils qui nous sont donnés par les experts du GEES, professionnels de la santé qui nous accompagnent et qui nous indiquent la manière dont nous devons procéder pour éviter le risque de provoquer la seconde vague.

J'ai reçu personnellement, il y a déjà plusieurs semaines, un des principaux représentants du monde des forains. Le monde des forains est un monde auquel je suis très sensible pour des raisons personnelles.

J'ai tenu à recevoir personnellement le représentant de ce secteur parce qu'au-delà du rôle joué par ce dernier dans nos villes, dans nos communes, au-delà de l'emploi qu'il génère, il s'agit d'un secteur extrêmement touché. On parle beaucoup de l'horeca, des commerces, des centres de fitness mais comme pour le secteur de l'événementiel, les activités foraines ne sont toujours pas autorisées.

Cela dit, il est clair que l'évolution positive de la situation sanitaire offre – et c'est une bonne nouvelle – un début de perspective.

Il reviendra, bien entendu, au Conseil national de sécurité (CNS) de donner son feu vert à la reprise des activités et j'espère qu'un échéancier pourra être annoncé. Il faut donner des perspectives, de l'espoir, du concret. C'est d'ailleurs dans ce sens que s'inscrit la démarche du CNS et de Mme Sophie Wilmès.

Vous devez également savoir que des réunions sont prévues cette semaine en vue du CNS qui se réunira la semaine prochaine. Nous avons déjà reçu le protocole de déconfinement pour ce qui concerne le secteur des forains et je dois dire qu'il est très bien fait. On reçoit des dizaines de protocoles et force est de constater que celui relatif aux forains est très bien pensé, je tenais à souligner.

Je vais ainsi pouvoir faire un certain nombre de propositions au GEES et aux membres du CNS, où siègent également les ministres-présidents, afin de voir s'il est envisageable d'accélérer le déconfinement de ce secteur dans des conditions strictes.

Il s'agit, de mon point de vue, de donner une perspective et de faire des propositions pour le monde des forains. On ne reverra pas dès demain nos foires d'avant la crise, c'est une évidence. L'été restera difficile pour les forains. Qu'ils aient ou non des activités, ils auront bien entendu accès au droit passerelle de crise ou au droit passerelle de reprise et ils profiteront naturellement de l'ensemble des dispositions que nous avons prises concernant dispenses, réductions et reports de cotisations.

Voilà ce que je peux vous dire actuellement. Le dossier est sur la table. Comme je vous l'ai dit, des rencontres avec mon cabinet et celui de la ministre Muylle se déroulent encore cette semaine. Un travail et des échanges autour de la proposition de protocole s'opèrent. Nous ferons des propositions au GEES également pour ce qui concerne les forains. Celles-ci seront dévoilées par le CNS la semaine prochaine.

05.03 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse. La santé est évidemment la priorité dans la lutte contre le COVID-19 ainsi que pendant le déconfinement et la reprise progressive. C'est pour nous une conviction. Je partage dès lors parfaitement cette préoccupation.

Toutefois, comme vous l'avez dit, il est aussi important de mettre "sous les radars" des décideurs et décideuses politiques des secteurs qui souffrent plus particulièrement. Vous avez cité l'horeca ainsi que le secteur culturel qui ont déjà fait l'objet de débats ici à la Chambre.

En l'occurrence, le secteur des forains a peut-être été un peu moins mis en avant. Il ne faut y voir aucune volonté spécifique mais il est important de les avoir bien à l'esprit. C'est pour cette raison que je souhaitais vous interroger. Au-delà de leur rôle économique, ils remplissent un rôle important dans nos villes, villages, quartiers en termes de convivialité et de joie de vivre. Il en est de même pour l'horeca et le secteur de la culture.

Monsieur le ministre, je suis convaincu que les forains attendront avec impatience les prochaines décisions du CNS.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

06 Question de Caroline Taquin à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "La suspension et l'exonération de la contribution AFSCA et d'autres mesures de soutien pour l'horeca" (55006279C)

06 Vraag van Caroline Taquin aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "De opschorting en vrijstelling van de FAVV-bijdrage en andere steunmaatregelen voor de horeca" (55006279C)

06.01 Caroline Taquin (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, le secteur horeca est certainement l'un des secteurs les plus touchés économiquement par la pandémie et les mesures de confinement indispensables qu'il a fallu prendre pour protéger notre population.

Des mesures très précises et très concrètes ont été prises en vue d'alléger financièrement les pertes de revenus des indépendants et des PME.

Outre le droit passerelle, des facilités de paiement ont été mises en place afin de permettre aux indépendants actifs dans le secteur de réduire leurs cotisations sociales provisoires pour les deux premiers trimestres de l'année 2020, de les reporter ou encore d'introduire une demande de dispense des cotisations sociales, le tout dans le cadre de procédures simplifiées. Je pense également aux mesures de chômage temporaire, à l'accord conclu entre le ministre De Croo et le secteur bancaire, ou encore aux facilités pour les paiements de la TVA ou du précompte professionnel.

À votre initiative, l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) a également mis en place diverses mesures d'assouplissement en faveur du secteur, telles que la possibilité pour les restaurants de proposer des plats à emporter sans devoir introduire une nouvelle autorisation administrative. Même si cette mesure ne permettra bien évidemment pas de compenser l'énorme perte que subira le secteur horeca, il est indéniable que ces aides d'ampleur – on parle d'un milliard d'euros rien que pour le droit passerelle – constituent et constitueront une compensation tant sociale qu'économique.

De surcroît, vous avez récemment annoncé avoir reporté jusqu'au printemps 2021 la contribution financière que le secteur horeca doit payer pour l'AFSCA en 2020. Pourriez-vous dès lors m'indiquer quel est le coût de cette contribution globale et annuelle?

Vous avez par ailleurs émis la volonté d'interpeller la Commission européenne en vue d'obtenir l'annulation totale ou partielle de cette contribution pour l'année 2020. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cette démarche?

06.02 Denis Ducarme, ministre: Monsieur le président, madame Taquin, il va sans dire que le secteur horeca est l'une de mes grandes priorités, et ce notamment parce qu'il est synonyme de convivialité et de savoir-faire et qu'il représente une part de notre culture. En outre, l'horeca est le cinquième pourvoyeur d'emplois de notre pays. Il a été l'un des premiers secteurs à devoir se confiner et est l'un des derniers à entamer le déconfinement, dans des conditions extrêmement strictes qui restent difficiles.

Ce matin, j'ai lu avec satisfaction un sondage nous informant que la première semaine fut positive pour les restaurateurs, car les gens sont retournés en terrasse ou à l'intérieur de leurs établissements. Naturellement,

il faut que ce mouvement se poursuive, car c'est aussi le consommateur qui va faire la différence. À partir du moment où nous avons pris des mesures qui se veulent pratiques, tout en garantissant les règles de sécurité sanitaire tant pour le personnel que pour le restaurateur et le client, il faut aller manger au restaurant. Nous le ferons bientôt à Courcelles, conformément à l'invitation que vous avez bien voulu me faire parvenir.

Comme vous l'indiquiez, nous avons décidé le report du paiement des contributions dues à l'AFSCA par le secteur horeca. Si je m'en tiens aux chiffres de 2019, ce sont ainsi plus de 64 000 établissements horeca et commerces ambulants dont les activités furent mises à l'arrêt qui pourraient bénéficier de cette bouffée d'oxygène de l'ordre de 10 millions d'euros. J'ai écrit à la Commission européenne afin qu'elle examine la possibilité de ce report – mais pas seulement. Nous savons en effet qu'une telle mesure constitue aussi une épée de Damoclès, car cela signifie qu'il faudra payer dans des conditions de trésorerie insuffisantes. C'est pourquoi j'ai également proposé à la Commission d'exonérer, totalement ou partiellement, le secteur du montant de la contribution AFSCA pour 2020.

Dans sa réponse – que j'attends sous peu –, la Commission devra déterminer si ces options sont compatibles avec les règles européennes relatives aux aides d'État. Dès lors, j'espère que, compte tenu de la situation, elle fera preuve de la souplesse dont nous avons besoin actuellement.

Vous avez aussi indiqué que nous avons pu, le ministre des Finances et moi-même, faire adopter plusieurs mesures complémentaires dont va bénéficier l'horeca, à l'instar d'autres secteurs qui sont en train de reprendre leur activité. Je pense en particulier à la prolongation du droit passerelle. Il s'agit en effet pour ces restaurateurs qui rouvrent de pouvoir bénéficier de ce droit tout en recommençant à travailler.

Vous savez que le droit passerelle, tel que je l'ai construit, était assez lié au confinement. Il fallait donc sept jours de fermeture pour en disposer. À présent, on a donné le signal au secteur de rouvrir, de se relancer. Cela aurait été un non-sens de dire à ses membres de rester cependant sept jours fermés. Cela signifie que les secteurs qui ont été frappés par une obligation de fermeture d'un mois calendrier au moins pourront rouvrir tout en touchant le droit passerelle pour les mois de juin, juillet et août. En effet, c'est un droit passerelle 2.0, le droit passerelle de reprise. Il est garanti à l'horeca, aux commerces, aux coiffeurs, aux esthéticiennes, bref à tous ceux qui ont été frappés par une fermeture d'un mois calendrier et qui peuvent faire la démonstration d'une baisse du chiffre d'affaires de 10 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Compte tenu de ce mois de fermeture, cela devrait être, dans l'extrême grande majorité des cas, accessible.

Pour accompagner la reprise, il y a aussi l'exonération du précompte professionnel. Nous avons choisi cette piste avec le gouvernement pour inciter au réengagement des personnes actuellement en chômage temporaire, et le faciliter. Nous devons faire ce lien pour le soutien à l'emploi dans ce secteur. La TVA est passée de 21 à 6 % pour les boissons non alcoolisées. Je ne cache pas que j'étais aussi en faveur d'une diminution pour l'alcool. Je ne pense pas que c'était un incitant à consommer de l'alcool, puisqu'il n'y avait pas nécessairement de baisse de prix à la vente. Cela aurait garanti davantage de cash, de trésorerie aux cafés et aux bars. On sait combien les discothèques et les cafés qui ouvrent le soir sont en difficulté aujourd'hui. Un accord est cependant toujours un compromis.

Vous avez également le chèque de 300 euros maximum pour le personnel. Cela signifie qu'en tant que bourgmestre, à Courcelles, si vous voulez soutenir l'horeca, le sport et la culture sur le plan local, vous pourrez décider, madame la bourgmestre, de proposer un chèque qui va de 1 euro à 300 euros pour soutenir votre horeca local. J'espère que ce sera un peu plus qu'un euro car vous êtes quelqu'un de plutôt généreux.

Cela a naturellement des avantages. C'est déductible et défiscalisé à 100 %. Nous comptons aussi sur les initiatives des bourgmestres en la matière.

Nous resterons naturellement connectés avec le secteur. Je rencontre très régulièrement les fédérations de l'horeca et certaines associations qui sont nées pendant la crise afin d'accompagner la reprise de ces activités et envisager, dans les semaines et les mois qui viennent, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, une adaptation des mesures de sécurité qui sont aujourd'hui indispensables, mais qui, avec le temps, pourraient évoluer.

06.03 **Caroline Taquin** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse et les précisions

que vous m'avez apportées.

Cette mesure à côté d'autres va certainement aider le secteur horeca qui en a bien besoin, ce dont vous avez d'ailleurs pleinement conscience. En effet, depuis le dépôt de ma question, vous avez pris de nombreuses mesures de soutien financier et économique, comme la prolongation et l'extension du droit passerelle ainsi que le report des cotisations sociales en insistant sur la pleine perception du report auprès des acteurs de terrain.

Monsieur le ministre, je tiens à vous remercier pour tout le travail que vous avez réalisé avec sérieux, mais aussi pour votre écoute de tous ces indépendants qui, quel que soit le secteur auquel ces derniers appartiennent, subissent de plein fouet la crise sanitaire.

Je vous ai souvent fait part de mes inquiétudes et de mes questionnements notamment au sujet du secteur des forains, et vous avez toujours été à l'écoute, à toute heure du jour et de la nuit, et même durant le week-end. Je vous remercie donc pour votre implication. J'espère que vous pourrez continuer à aider ces gens dans les prochains mois, comme vous l'avez fait jusqu'ici. Sachez que beaucoup reconnaissent l'importance de vos mesures concrètes et rapides.

Avant de terminer mon intervention, permettez-moi de vous faire une petite demande. En effet, j'ai été sollicitée par les cafetiers qui, en raison des mesures sanitaires, sont obligés de porter un masque. Il en va, bien entendu, de leur sécurité. Il est logique qu'ils se protègent le nez et la bouche. Leur demande consiste à les autoriser à porter une visière, s'ils ne disposent pas de masques. La commune de Courcelles équipe tous les commerçants en matériel obligatoire, mais pouvoir porter une visière pourrait les soulager, sachant que le port du masque en permanence est très inconfortable.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

07 Question de Gilles Vanden Burre à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "La réouverture des centres de bien-être privés" (55007071C)

07 Vraag van Gilles Vanden Burre aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "De heropening van de privéwellnesscenters" (55007071C)

07.01 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le président, monsieur le ministre, c'est un autre secteur fort touché par la crise du COVID-19 qui vous a adressé une lettre et dans ma question, je relaie une partie des questions et des inquiétudes reprises dans la lettre.

Il s'agit donc du secteur des centres de bien-être privés. Ce sont des centres de soins à petite échelle, du même type qu'un institut de beauté. Ils sont gérés par des indépendant(e)s. Ils fonctionnent uniquement sur rendez-vous. Ce sont des piscines et des saunas, mais privés. Ils ont évidemment été fermés et le sont toujours aujourd'hui.

L'ensemble des infrastructures est habituellement et systématiquement nettoyé, quand les clients s'en vont, puisque ce type d'installation n'accueille des clients que sur une base privée. Le secteur effectue une comparaison – pertinente, à mon sens – avec la situation de la fréquentation d'un hôtel. Imaginons un hôtel avec piscine ou un gîte avec un sauna privé qui sont ouverts à partir du 15 juin, en tout cas pour les semaines de vacances. Nous sommes donc en droit de nous demander si la différence de traitement entre les deux est encore valable et pertinente.

Comment comptez-vous répondre à ces questions qui sont importantes pour ce secteur? Comme vous le disiez en réponse à ma question précédente, il faut pouvoir donner des perspectives à toute une série de secteurs. Quelles sont les perspectives que vous pouvez donner à ce secteur-ci et quelle est la réponse que vous avez adressée à leur courrier? Je vous remercie.

07.02 Denis Ducarme, ministre: Je vous remercie, monsieur le président. Monsieur Vanden Burre, votre question est importante et vous évoquez un secteur qui se déconfiner tardivement.

Comme pour l'ensemble des secteurs dans cette situation, l'angoisse est là. Comme je vous l'ai dit, je pilote actuellement avec ma collègue Mullye – à l'instar de ce que nous avons fait pour les 11 et 18 mai ainsi que pour le 8 juin – les réunions sur les protocoles des différents secteurs à déconfiner.

Mon objectif est évidemment de soumettre au prochain Conseil national de sécurité une réouverture de ces centres au 1^{er} juillet. Que ce soit clair! Cela reste l'objectif. Je vais dès lors confronter ces propositions aux experts du GEES et au Conseil national de sécurité qui, lui, tranchera. J'affiche un objectif clair.

Comme vous l'avez indiqué, pour ce qui concerne les gîtes, les hébergements et les hôtels, il y a une particularité par rapport à ces centres. Nous sommes donc actuellement en train de faire le point sur le protocole. Des réunions s'organisent cette semaine avec le secteur – je ne me contente pas de courriers – afin de se pencher sur le sujet et de faire des propositions d'adaptation sur leur protocole.

Je vous explique comment cela se passe pour que vous compreniez parfaitement la mécanique et la méthode. Je reçois le secteur. Nous discutons du protocole à la lumière d'un certain nombre de critères relatifs à la santé et la sécurité que l'on retrouve dans l'ensemble des protocoles. S'il reste des questions ou remarques spécifiques, étant donné que je ne suis pas virologue et vous non plus, nous les transmettons au GEES. Sur la base de cet échange, se tiennent les réunions avec le GEES, avec Sophie Wilmès, avec les ministres-présidents dans le cadre de la préparation du Conseil national de sécurité et c'est là que nous déciderons ensemble, d'une part, de la date et, d'autre part, de l'ensemble des critères de sécurité et de santé qui sont dictés par le protocole et qui doivent accompagner la reprise. Voilà comment cela se passe et voilà ce sur quoi nous travaillons actuellement.

J'entends donner, pour ce qui concerne les centres de bien-être, une perspective très concrète. Mon objectif, c'est le 1^{er} juillet 2020.

07.03 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour cette réponse.

Vous avez parlé de perspectives claires. Je comprends tout à fait que ce soit soumis à l'avis et à l'accord des virologues et du GEES. C'est ainsi que toutes les décisions se prennent et c'est évidemment un processus que nous soutenons. C'est important de donner une perspective, comme vous l'avez fait. Le secteur peut en tout cas s'attendre à des décisions prochainement.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

08 Question de Gilles Vanden Burre à Denis Ducarme (Classes moyennes, Indépendants, PME, Agriculture, et Intégration sociale) sur "Le moratoire sur les faillites" (55007095C)

08 Vraag van Gilles Vanden Burre aan Denis Ducarme (Middenstand, Zelfstandigen, Kmo's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie) over "Het moratorium op faillissementen" (55007095C)

08.01 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, le moratoire sur les faillites, décidé par le gouvernement fédéral et soutenu par le groupe Ecolo-Groen, prend fin aujourd'hui, ce 17 juin. Cette mesure exceptionnelle s'était révélée utile et pertinente eu égard à la gravité de la crise économique qui a fait suite à la pandémie COVID-19, à condition bien sûr d'être accompagnée d'un éventail d'autres mesures. Elle ne peut être considérée comme une mesure miracle qui, à elle seule, éviterait des faillites. Par ailleurs, éviter la faillite d'une entreprise en difficulté et qui peine à survivre n'est pas forcément une mesure saine ou positive pour l'économie. Mais dans le cas présent, cette mesure, due à la crise engendrée par un virus, s'avérerait importante. Elle a d'ailleurs été sollicitée par toutes les associations représentant les indépendants, les PME (UCM, NSI, Unizo).

Nous sommes donc demandeurs d'une prolongation de ce moratoire, non de manière indéterminée, mais le temps que la PRJ (procédure de redressement judiciaire) soit réformée conformément à une directive européenne, qui impose à la Belgique de le faire d'ici juin 2021. D'ailleurs, un texte introduit par votre groupe politique, le MR, sera discuté cet après-midi en commission de l'Économie. Sur le principe, il nous paraît intéressant et pertinent de réformer la procédure en cours. Aussi, prolongeons le moratoire actuel qui se termine aujourd'hui et prolongeons-le jusqu'au vote de cette loi en assemblée plénière. Étant donné que le texte sera présenté cet après-midi, j'imagine que quelques semaines suffiront pour la tenue des débats et, en tout cas, avant le 21 juillet.

À nos yeux, il importe d'intervenir en la matière. En effet, prolonger de manière conséquente ou indéterminée le moratoire des faillites n'est ni indiqué ni constructif. En revanche, c'est une mesure utile vu la crise actuelle et nous la soutenons. Nous demandons, plutôt que de la voir prendre fin de manière abrupte

aujourd'hui, qu'elle soit prolongée jusqu'à la mise en place d'un autre processus et d'une autre réforme plus profonde: celle de la procédure de réorganisation judiciaire (PRJ).

Voilà la proposition sur laquelle je voulais vous entendre, monsieur le ministre. Seriez-vous favorable à une telle disposition, qui couvrirait quelques semaines donc et, le cas échéant, pourriez-vous la soumettre au sein du gouvernement?

08.02 Denis Ducarme, ministre: Monsieur le président, monsieur Vanden Burre, c'est évidemment un sujet important. J'étais le premier, au sein du gouvernement, en début de crise, à indiquer qu'il était souhaitable que nous prenions des dispositions pour mettre en place un moratoire sur les faillites et les saisies.

J'ai porté, avec mon collègue M. Geens, la mise en place de ce moratoire, parce que, comme vous l'avez indiqué, il fallait, en pleine crise, protéger nos PME et nos indépendants frappés de plein fouet par les conséquences socioéconomiques du COVID-19.

Via un arrêté de pouvoirs spéciaux, nous avons pu le mettre en place - non pas facilement. Dans le cadre des discussions au niveau du superkern, avec les dix partis, cela n'a pas nécessairement été aisé. Mais nous l'avons tout de même prolongé jusqu'au 17 juin.

Je sais qu'il y a, en effet, des propositions sur la table, des discussions au Parlement; et c'est bien ainsi. Celui-ci est souverain et doit naturellement décider. C'est une lourde responsabilité, parce qu'en effet, pour avoir consulté très largement, une mesure telle que celle-là n'est efficace que si elle est temporaire. Sinon, elle peut produire un effet domino.

La législation sur les faillites protège aussi, comme vous le savez, d'autres entreprises qui entretiennent des relations commerciales avec l'entreprise en difficulté. Prolonger le moratoire trop longtemps, c'est aussi mettre parfois en danger d'autres PME, d'autres fournisseurs, d'autres cocontractants. Trop longtemps, c'est créer une situation d'insécurité juridique au-delà de l'insécurité économique que cela peut constituer.

Vous l'avez dit, je connais bien le groupe MR, j'y ai siégé assez longtemps. J'ai oeuvré avec lui à la rédaction d'une proposition de loi – ce qui a l'avantage d'être rapide si la volonté politique est là – afin d'adapter les dispositifs légaux relatifs à la continuité des entreprises au contexte de crise actuel.

Avec le député Scourneau, le chef de groupe Piedbœuf, nous avons rédigé une proposition qui vise à assouplir les procédures en réorganisation judiciaire. Cette réorganisation constitue une alternative à la faillite et est malheureusement encore trop difficile d'accès aujourd'hui. Faisant suite aux divers échanges que nous avons déjà eus sur la question, la proposition du groupe MR vise donc à améliorer cet accès et prévoit notamment la possibilité pour le président du tribunal de l'entreprise d'accorder des délais proportionnés aux besoins du débiteur, le temps de permettre à ce dernier de résoudre les problèmes de liquidités dans des circonstances économiques particulières.

Cette décision pourrait être prise eu égard à la situation du débiteur et compte tenu du préjudice causé par la mesure au créancier et à l'intérêt général. Le président pourrait, dès lors, moduler cette suspension afin de sauvegarder certains intérêts tels que ceux d'un fournisseur qui se trouve en grande difficulté du fait de la suspension.

Notre proposition est le fruit d'un travail d'équilibrisme élaboré en collaboration avec un groupe d'experts et plusieurs magistrats, dans le but de remédier au mieux au problème sur le terrain. J'ai pu lire dans la presse divers avis sur la question émanant de présidents de tribunaux qui, selon moi, soutiennent notre démarche. Je pense, dès lors, que notre proposition peut être une alternative au moratoire.

Il vous appartient de déterminer la suite à donner à cette proposition au sein du Parlement, et je sais que vous avez eu des discussions sur la question. En tout état de cause, plus vite une proposition d'assouplissement de la procédure de réorganisation judiciaire sera votée, mieux ce sera. Je vous enjoins donc à entamer les discussions à cet effet lors des réunions de cet après-midi.

Pour ma part, je poursuis mes contacts avec le groupe MR, qui a demandé l'urgence la semaine dernière, laquelle a été acceptée. Il faut donc aller vite! Il serait insensé de voter cette proposition en septembre. C'est maintenant qu'il faut l'approuver. De mon point de vue, c'est en effet une priorité socioéconomique. Hier encore, le groupe MR a insisté en ce sens. Selon moi, cette proposition d'intérêt général, qui dépasse les

clivages, doit intéresser tous les partis. Un tel texte peut rassembler très rapidement, de manière à apporter la réponse très concrète dont nos entreprises et nos indépendants ont besoin.

08.03 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Je confirme que nous débattons tout à l'heure de ce texte. Comme je vous le disais, le groupe Ecolo-Groen est convaincu de la nécessité de réformer la procédure de réorganisation judiciaire, en vue de l'assouplir et de la rendre plus accessible, mais aussi plus discrète, à certains égards, pour les PME et les indépendants. De la sorte, ils pourraient avoir le temps de se réorganiser vis-à-vis de leurs créanciers.

En tout cas, il est certain qu'entre la fin du moratoire – laquelle prend effet aujourd'hui – et le vote du texte, un laps de temps va s'écouler – dans un délai de quelques semaines maximum. Il n'est pas question de faire traîner les discussions. Nous estimons qu'il est pertinent et constructif d'élaborer une continuité jusqu'au vote du texte en séance plénière. Ainsi, nous évitons une interruption brutale, avant l'établissement d'un nouveau système, et offrons une perspective à tous ceux qui éprouvent de très grandes difficultés. De nouveau, ce sont les plus petites structures qui sont concernées. Si je parle beaucoup des PME et des indépendants, c'est parce qu'ils sont souvent les premiers à endurer les pires problèmes quand survient une situation de quasi-faillite et de dépôt de bilan.

Voilà donc une suggestion que je soumettrai tout à l'heure. Voici quelques semaines, nous avons déposé une proposition de résolution, qui l'intégrait. Je vais donc demander qu'un lien soit établi avec le texte qui sera discuté par le groupe MR. Bref, comme vous le dites, ce débat est essentiel. Il en va, en effet, de la structure même de nos instances judiciaires en termes d'accompagnement efficace en cas de faillite. Nous en sommes convaincus. Nous interrogerons donc les collègues pour savoir s'ils approuvent notre proposition en commission.

08.04 Denis Ducarme, ministre: Monsieur le président, le moratoire sur les faillites et saisies était nécessaire. Certains ne voudront pas le prolonger mais cela ne devra pas constituer un obstacle pour activer une proposition visant à une plus grande accessibilité de la PRJ.

Il faut éviter des blocages politiques et des compromis seront sans doute possibles en matière de faillites et de saisies. Nous n'avons pas le temps pour les blocages politiques et partisans sur un sujet aussi sensible, je sais que vous en êtes conscient.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

La réunion publique de commission est levée à 11 h 27.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 11.27 uur.